

Initiatives ministérielles

Alors, monsieur le Président, on s'aperçoit, avec les chiffres que je vous cite, que ce qu'on a entendu de l'autre côté de la Chambre ce matin ne reflète pas la réalité. Et vous me permettez de souligner de façon exceptionnelle la province d'où je viens, la belle province de Québec. En 1984-1985, le Québec recevait 8,1 milliards de dollars du gouvernement fédéral, l'année fiscale où nous avons été élus. Cela représentait, par personne, 1 256 \$ par personne vivant au Québec. En 1991-1992, cette année fiscale, nous y sommes, le gouvernement du Québec va recevoir 10 599 000 000 \$, 10,6 milliards quasiment. Cela représente, par personne, 1 541 \$. Le gouvernement fédéral va envoyer à la province de Québec 1 541 \$ par personne, pour deux programmes, strictement le financement des programmes établis (FPE) et la péréquation. Alors, monsieur le Président, si je fais le calcul rapide, entre 1984-1985 et 1991-1992, il y a une augmentation, par personne, de 300 \$ au Québec. J'entendais des collègues venir dire que le fédéral pelletait son déficit dans la cour des provinces. Eh bien, monsieur le Président, à Trois-Rivières, quand on pelleté dans la cour de l'autre, on ne fait pas une augmentation de 300 \$ au bout de sept ans. Et c'est cela qu'on a ici. Et c'est de cela dont il faut être conscient.

Ce dossier-ci est un dossier de chiffres. Les chiffres disent que, entre 1984-1985 et 1991-1992, chaque résident du Québec, par le biais de son gouvernement, a reçu du gouvernement fédéral 300 \$ dans deux programmes spécifiques. Alors, le pelletage du déficit, monsieur le Président, la pelle n'est pas grosse, parce qu'il n'y en a pas eu de pelletage. Il y a eu et il y a ici à Ottawa une saine administration. Le projet de loi C-20 fait partie de la définition d'une saine administration. Il est sûr, monsieur le Président, que comme gouvernement fédéral, on aimerait cela en donner encore plus aux provinces et à tout le monde, c'est vrai. On est des politiciens, puis on aime cela donner parce que les gens sont heureux quand on donne, et quand on enlève, ils sont malheureux, et nous aussi parce qu'ils ne nous disent pas des mots gentils et jolis.

On a également été élus, monsieur le Président, avec des responsabilités profondes. Quand je dis des responsabilités profondes, je ne parle pas seulement du gouvernement, mais je parle aussi de l'opposition. Ils sont dûment élus, et ils sont élus pour administrer un pays. Et administrer un pays, monsieur le Président, ça veut dire prendre des décisions qui ne sont pas nécessairement faciles et qui ne font pas nécessairement plaisir. Cela veut dire être capable de dire non quand ce n'est pas pour le bien-être du pays. Et le bien-être du pays, il se résume, — en tout cas, encore une fois, chez nous dans le comté de Trois-Rivières — au pain puis au beurre. À partir du moment où au niveau économique les gens sont heureux, le reste

«déboule» de façon pas mal plus logique. Mais à partir du moment, où la situation économique ou financière d'un pays va mal, la population va mal.

Monsieur le Président, on a des intérêts énormes à payer sur des dettes énormes et on se doit de prendre des décisions pour que justement ces intérêts et ces dettes soient payés. Et c'est dans ce cadre général qu'il faut regarder le projet de loi C-20 qui, encore une fois, n'enlève pas le pain et le beurre de la bouche des provinces, parce que les chiffres, comme je les ai démontrés, font en sorte que, annuellement, les provinces vont en recevoir plus que ce qu'elles avaient lorsque nous avons été élus. Mais elles vont recevoir moins de ce qu'elles auraient pu espérer recevoir, c'est vrai. Et cela, je pense que c'est en vertu de leurs efforts pour aider ce gouvernement et le Parlement canadien à faire en sorte que notre économie canadienne soit plus forte. Une des raisons pour qu'elle soit plus forte c'est justement que l'on contrôle, que l'on maîtrise notre dette nationale, encore une fois, monsieur le Président, non pas notre dette fédérale.

Monsieur le Président, je m'aperçois que vous me faites signe que mon temps de parole est écoulé, et je vous en remercie. J'exhorte, monsieur le Président, les partis de l'opposition à bien prendre conscience de la réalité et du mandat qu'ils ont eu de leurs électeurs. Et le mandat qu'ils ont eu, ce n'est pas strictement de s'opposer, c'est de gérer et d'administrer, à l'intérieur de cet endroit, le pays qui s'appelle le Canada.

Mme Diane Marleau (Sudbury): Monsieur le Président, j'écoute avec beaucoup d'attention ce que mon honorable collègue de l'autre côté de la Chambre vient de nous dire. En tant que députée de l'opposition, je dois lui dire que moi aussi j'ai beaucoup d'intérêt à ce que le pays soit géré d'une façon raisonnable et d'une façon où on pourrait être capables de donner aux gens les genres de programmes et les genres de choses qu'ils désirent. Mais, vous savez, en tant que députés de l'opposition, c'est très difficile de faire notre job, si vous voulez, de faire les choses pour lesquelles on a été élus, lorsque nous sommes confrontés continuellement à un gouvernement qui nous ordonne de faire des choses et qui nous dit: Nous, on sait comment tout faire; vous, vous ne savez absolument rien faire.

Vous savez, il y a des fois où nous aussi on a des points à soumettre, qui sont valables, qui valent la peine d'être écoutés. Moi, j'ai bien hâte de voir le jour où on pourra s'asseoir ensemble et dialoguer d'une façon absolument positive, au lieu de toujours se faire dire qu'on est une *gang* de naïseux, si vous voulez, qu'on ne connaît absolument rien, que nous les gens qu'on représente, bien ils ne savent pas de quoi ils parlent, tandis qu'eux ils connaissent tout, ils savent tout, ils ont toutes les réponses.